

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS533

présenté par

Mme Bessot Ballot, M. Besson-Moreau, M. Sorre, M. Vignal, M. Perrot, M. Chalumeau,
M. Simian, Mme Brulebois, Mme Tuffnell, M. Ardouin et M. Molac

ARTICLE 7

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.